



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Simple question

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-QUE-060

Déposé le : 1. M. 16

Scanné le : _____

Art. 113 et 114 LGC La simple question consiste en une demande écrite de renseignement sur un objet déterminé du Gouvernement, de son administration ou sur des sujets d'actualité. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. La simple question et la réponse du CE sont envoyées aux députés, mais ne sont pas portées à l'ordre du jour des séances du GC (pas de débat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : un mois.

Titre de la simple question

De l'ampleur du problème des sans-abri

Texte déposé

Récemment, la presse a relaté les actions du groupe La Maraude de Lausanne, qui parcourt la ville presque chaque soir pour distribuer des denrées ou des biens de première nécessité aux sans-abri. Ceux-ci se trouvent dans différentes catégories de situations personnelles : toxicomanes, migrants sans papiers, roms, marginaux, etc.

Selon La Maraude, le nombre de personnes dormant dehors – que ce soit par choix, par méconnaissance des lieux d'hébergement ou par impossibilité d'y accéder – se situerait aux alentours de 200, pour la région lausannoise.

Afin de cerner plus largement la problématique des sans-abri, je souhaite poser la question suivante au Conseil d'État :

**L'État dispose-t-il de données sur le nombre de sans-abri à l'échelle du canton, que ce soit globalement, ou pour les différentes catégories de personnes mentionnées ci-dessus ?
Sinon, quels moyens pourraient-ils être envisagés pour évaluer l'ampleur du problème ?**

Je remercie le Conseil d'État pour sa réponse.

Commentaire(s)

Nom et prénom de l'auteur :

LIO Lena

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch